

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 17 Janvier 2023

Présidence de : Adonis ZOUËIN

Quorum : 14

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 12

Le secrétaire

SOMMAIRE	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	
I – Adoption du PV du dernier CA					
II – Vie pédagogique et éducative :					
1- Dotation Globale Horaire (DGH)					
2- Labellisation E3D					
3- ELMS (Enquête locale de climat scolaire)					
III – Affaires budgétaires et financières :					
1- Contrat Webgerest					
2- Convention Biennale des Arts et Métiers					
3- Poursuite des contrats et conventions pluriannuels pour l'année 2023					
4- Poursuite des marchés pluriannuels pour l'année 2023					
5- Convention Forum de Celles sur Belle pour le 7 mars 2023					
4 – Questions diverses					

Le Président
Adonis ZOUËIN



Le secrétaire
Corinne LAMY

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 2 Février 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	ZOUEIN Adonis	X						
	Gestionnaire	GOSSET Marie-Christine			X				
	CPE	BOURRY Samuel	X						
	DDFPT	BOURRET Karelle			X				
	2							
Elus locaux	Collectivité de rattachement								
	Groupement de commune								
	Commune siège	KOHLER Marie			X				
	Commune siège								
	Conseil régional	CHASSAGNE Christelle			X				
Conseil régional	RIOU Guillaume			X					
Personnalité qualifiée		SAUVAGET Ludovic			X				
Total présents		0							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	TEXIER Alicia	X				X		
		WAST Yannick	X						
		BURNEL Karine	X						
		RENOUX Karine			X	MERLE Catherine	X		
		BENOIT Kévin	X						
		AUDIGIER Logan			X	BREGERON Pascal	X		
		GATELIER Adeline	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAMY Corinne	X						
		THEVENET Marie			X				
		CHARUAULT Sandrine			X				
Total présents		8							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BROTHIER Nathalie			X				
		AUCHER Marie-Laure			X				
		BRUNET Delphine			X				
		FERRU Rose-Marie	X						
		BIGET Alain	X						
	Elèves	BELLANGER Elfie			X				
		DUBRAY Marine	X						
		RISQUER Maïwenn			X	MENARD Luna	X		
		BOUILLER Gabin			X	BOIDE Morgane	X		
CIBIEL-MARIN Laëtitia	X								
Total présents		6							

PREAMBULE

Monsieur ZOUEIN ouvre la séance à 18h10. Mme LAMY est nommée secrétaire de séance.

RUBRIQUE 1. APPROBATION DU PV DU DERNIER CA

Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration en date du 29/11/2022.

Le compte rendu du précédent conseil est soumis au vote et approuvé.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

RUBRIQUE 2. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1- DGH

Monsieur le Proviseur explique que la dotation globale horaire représente un nombre d'heures accordé à l'établissement calculé en fonction des divisions et du nombre d'élèves, le tout s'appuyant sur un texte réglementaire avec une grille plancher. Monsieur le Proviseur précise que les apprentis ne rentrent pas dans les calculs de la DGH.

Concernant le lycée, il a fallu ventiler les 397h qui lui ont été attribuées, dont 353 heures postes (heures effectuées par les enseignants titulaires du poste) et 44 HSA (heures supplémentaires). Cette ventilation a été étudiée en conseil pédagogique et approuvée en commission permanente qui a eu lieu juste avant le conseil d'administration.

Monsieur Zoueïn ajoute qu'un poste pérenne en économie-gestion sera créé et qu'aucune suppression de poste l'an prochain n'est à l'ordre du jour. Il devrait y avoir un poste non pourvu en économie-gestion.

Concernant la section euro, M. Zoueïn précise que c'est une section avec une langue vivante et une discipline en économie-gestion enseignée en espagnol.

Monsieur le Proviseur poursuit en indiquant qu'un stagiaire en PSE avait été proposé mais qu'il a pu convaincre le Rectorat de ne pas le nommer à Chef-Boutonne car il n'y aurait pas eu suffisamment d'heures. Le poste PSE sera donc pourvu par un BMP (Bloc de moyens provisoire) qui pourrait être un(e) enseignant(e) titulaire ou contractuel(le). Le même problème s'est posé en mathématiques puisqu'un stagiaire était proposé pour 18h de cours. Or, on ne pouvait lui attribuer qu'une heure supplémentaire de cours et donc former un BMP de 3h ce qui est très compliqué. Là aussi, Monsieur le Proviseur a su trouver les arguments pour que le Rectorat retire ce projet.

D'autre part, Monsieur le Proviseur informe les membres du CA que Madame Bénéteau, si elle obtient sa formation CAPPEI (Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Ecole Inclusive), restera coordonnatrice ULIS. Dans le cas contraire, elle peut reprendre son poste de Lettres-Anglais.

Concernant le service d'EPS, Monsieur Zoueïn précise que les 3h d'association sportive y sont incluses.

Enfin, Monsieur le Proviseur indique que la prévision des effectifs est de 190 élèves environ (sans les apprentis) pour la rentrée prochaine.

Monsieur Zouein soumet alors la ventilation de la DGH au vote :

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

2- Labellisation E3D :

Monsieur le Proviseur informe les membres du CA que ce projet est mené par la référente E3D, Madame Merle. L'objectif est la sensibilisation et l'engagement des jeunes et des équipes éducatives autour d'un projet en lien avec développement durable.

D'autre part, Monsieur le Proviseur précise que ce label offre des opportunités de partenariat donc des possibilités d'obtenir des subventions de la part d'organismes et d'associations.

Madame Burnel souhaite savoir ce que cela veut dire concrètement. Monsieur le Proviseur lui répond que l'on doit suivre un cahier des charges ce qui implique que des actions seront menées par et pour le personnel.

Madame Gatelier prend à son tour la parole pour demander comment se passe le renouvellement. Monsieur le Proviseur lui indique que ce label a une durée de 3 ans et que l'on peut demander son renouvellement.

3- Enquête locale de climat scolaire :

Monsieur le Proviseur informe que cette enquête est anonyme et se déroulera les 23 et 24 février 2023.

Elle s'adresse aux élèves, aux parents et aux personnels de l'établissement afin de connaître leur ressenti sur le climat scolaire. Un courrier sera d'ailleurs envoyé aux familles et si certaines d'entre elles refusent que leurs enfants y participent, un coupon sera renvoyé dans ce sens au lycée.

RUBRIQUE 3. AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES

1- Contrat WEBGEREST :

Monsieur le Proviseur explique que le logiciel PRESTO, qui établissait le coût des repas élèves et personnels et qui indiquait les dépenses et les recettes liés aux repas, est à présent obsolète. Il sera donc remplacé par WEBGEREST. Monsieur le Proviseur propose un devis pour l'installation de ce nouveau logiciel dont le montant s'élève à 1728€. Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

2- Convention biennale des Métiers d'Art

Monsieur Zouein informe les membres du CA que la Biennale des Métiers d'Art aura lieu les 23, 24 et 25 mars prochain. Cette manifestation permet à des artisans de venir exposer leurs œuvres dans le hall du lycée et de plus, celle-ci sera accessible aux collégiens des environs dont le transport sera pris en charge par l'association des artisans. Les lycéens seront également invités à venir voir cette exposition.

Monsieur le Proviseur poursuit en indiquant que les artisans prendront leur repas au réfectoire le vendredi soir et que celui-ci seront facturés 7.63€ par personne à l'association. De plus le lycée sera ouvert au public samedi 25 et dimanche 26 mars. Afin que cette organisation soit possible, Monsieur le Proviseur soumet au vote la possibilité de signer une convention qui permettra d'accueillir les artisans au lycée pendant 3 jours.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

3- Poursuite des contrats et conventions pluriannuels 2023

Monsieur le proviseur demande l'autorisation aux membres du CA de pouvoir continuer à signer les contrats et conventions pluriannuels sous peine de ne pouvoir honorer les factures de 2023.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

4- Poursuite des marchés pluriannuels 2023

Monsieur le proviseur demande l'autorisation aux membres du CA de pouvoir continuer à signer les marchés pluriannuels sous peine de ne pouvoir honorer les factures de 2023.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

5- Convention Forum des Métiers et des Formations 2023 :

Monsieur le Proviseur informe que le collège de Celles sur Belle organise un Forum des Métiers et des Formations auquel participe des entreprises, des centres de formation et des lycées.

Monsieur le Proviseur soumet au vote l'autorisation de signer de cette convention.

Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
16	16	0	0

RUBRIQUE 4. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, Monsieur ZOUEIN lève la séance à 19h10.

